

- 225-226. Excise Tax Act
- 227. Explosives Act
- 228. Expropriation Act
- 229. Federal Court Act
- 229.1-229.2 Financial Administration Act
- 229.3 Government Employees Compensation Act
- 230. Harbour Commissions Act
- 231-232. Heritage Railway Stations Protection Act
- 233. Judges Act
- 234-235. Canada Labour Code
- 236. National Capital Act
- 237-245. National Energy Board Act
- 246. National Parks Act
- 247. Non-smokers' Health Act
- 248. Northwest Territories Waters Act
- 249-250. Nunavut Act
- 251-252. Pilotage Act
- 253-254. Privacy Act
- 255-256. Public Service Staff Relations Act
- 257-258. Public Service Superannuation Act
- 259-260. Railway Relocation and Crossing Act
- 261-268. Railway Safety Act
- 269. St. Lawrence Seaway Authority Act
- 270-271. Shipping Conferences Exemption Act, 1987
- 271.1-272. Department of Transport Act
- 273. Dominion Water Power Act
- 274. Yukon Waters Act

*Conditional Amendments*

- 275-276. *Railway Safety Act*
- 277. *World Trade Organization Agreement Implementation Act*
- 278-280. Bill C-76
- 281-282. Bill C-89

*Coming into Force*

- 283. Coming into force

- 225-226. Loi sur la taxe d'accise
- 227. Loi sur les explosifs
- 228. Loi sur l'expropriation
- 229. Loi sur la Cour fédérale
- 229.1-229.2 Loi sur la gestion des finances publiques
- 229.3 Loi sur l'indemnisation des agents de l'État
- 230. Loi sur les commissions portuaires
- 231-232. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales
- 233. Loi sur les juges
- 234-235. Code canadien du travail
- 236. Loi sur la capitale nationale
- 237-245. Loi sur l'Office national de l'énergie
- 246. Loi sur les parcs nationaux
- 247. Loi sur la santé des non-fumeurs
- 248. Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest
- 249-250 Loi sur le Nunavut
- 251-252. Loi sur le pilotage
- 253-254. Loi sur la protection des renseignements personnels
- 255-256. Loi sur les relations de travail dans la fonction publique
- 257-258. Loi sur la pension de la fonction publique
- 259-260. Loi sur le déplacement des lignes de chemin de fer et les croisements de chemin de fer
- 261-268. Loi sur la sécurité ferroviaire
- 269. Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent
- 270-271. Loi dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes
- 271.1-272. Loi sur le ministère des Transports
- 273. Loi sur les forces hydrauliques du Canada
- 274. Loi sur les eaux du Yukon

*Modifications conditionnelles*

- 275-276. Loi sur la sécurité ferroviaire
- 277. Loi portant mise en œuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce
- 278-280. Projet de loi C-76
- 281-282. Projet de loi C-89

*Entrée en vigueur*

- 283. Entrée en vigueur